BIOCOMPIG

Fournisseur d'engrais organique

Produit adapté à l'agriculture biologique conformément au Règlement UE 2018/848.
Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur ce lien: INTRANS ECOCERT - BIOCOMPIG BV

Engrais organique à base de fumier animal et de matières premières:
Ce produit convient aux pratiques agricoles équilibrées.
Amendement organique obtenu par fractionnement de lisier de porc et de matières animales et végétales,
ce produit convient aux pratiques agricoles équilibrées.
Il favorise un bon enracinement, améliore la structure du sol et accroît la biodiversité du sol.

Valeurs agronomiques:
Matière organique stable (ISMO) = 55% ou 350 kg de matière organique par tonne.
Le phosphore et le potassium sont directement assimilables à 90% par les plantes.
Composition:

Azote (N) dont 2,5%, d'azote organique	3,1%
Anhydride phosphorique (P2O5)	4,7%
Oxyde de potassium (K2O)	2,1%
Oxyde de magnésie (MgO)	2,1%
Oxyde de calcium (CaO)	1,2%
C/N	>8,5

Le produit contient des oligo-éléments naturels essentiels pour une récolte saine et en bonne santé.

Important:
* Engrais organique hygiénisé selon la norme CE standard 1069/2009.
* Autorisé pour les cultures écologiques, UE 2018/848
* Poids du camion compris entre 29 et 34 tonnes.
* Aspect granulé Ø 5mm. et longueur +/- 1,2 cm.
* Le bordereau de pesée fait foi: voir transport CMR.
* Respecter la réglementation départementale relative à l'épandage d'engrais organiques.
* La valeur est indiquée en g/kg. Elle peut varier jusqu'à 10% selon la production.
* Taux d'application: 1 - 3 tonnes par hectare sur c'réales, colza, maïs, legumes, pommes de terre, vergers, vignes, selon le type de sol.
* Conserver le produit dans un endroit sec, de preference sur une surface pavée et à la lumière du soleil.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par e-mail info@biocompig.com